

FICHE D'INSCRIPTION MINEUR 2026-2027

INFORMATIONS DE L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Adresse :

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom :

Prénom :

Lien avec l'enfant :

Téléphone :

E-mail :

Je choisis le ou les cours suivants :

ABONNEMENTS : cochez le ou les cours choisis
CARTES: cochez à titre indicatif, tous les cours auxquels vous êtes susceptible de participer, même occasionnellement.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					☐ 9H – 9H45 INITIATION HIP HOP 5 – 6 ANS Nathanaelle
		☐ 16H – 17H HIP HOP ENFANTS Hamza			
		☐ 17H – 18H HIP HOP ADOS Hamza			
	☐ 18H30 – 19H30 DANCEHALL TOUS NIVEAUX Linda	☐ 18H – 19H POPPING INTERMÉDIAIRE Hamza / Soyuz	☐ 18H – 19H HIP HOP ENFANTS Clara	☐ 18H – 19H AFRO TOUS NIVEAUX Nayoum	☐ 18H – 19H BREAKDANCE INTERMÉDIAIRE (+15 ANS) Jomi / Zitoun
			☐ 19H – 20H POPPING DÉBUTANT Hamza / Soyuz	☐ 19H – 20H HIP HOP DÉBUTANT Lilipuce	
☐ 20H30 – 21H30 BREAKDANCE DÉBUTANT (+15 ANS) Jomi			☐ 20H – 21H HOUSE DÉBUTANT Hamza	☐ 20H – 21H ATELIER HIP HOP TOUS NIVEAUX Lilipuce	☐ 20H – 21H LOCKING TOUS NIVEAUX Luna / Achraf
			☐ 21H – 22H HOUSE INTERMÉDIAIRE Hamza	☐ 21H – 22H HIP HOP INTERMÉDIAIRE Lilipuce	

☐ Studio Soli

☐ Studio Adrenaline

Pour tous renseignements, contactez-nous par mail : levelup.bordeaux@gmail.com

TARIFS ET RÈGLEMENT

Dossier complet et règlement requis pour valider l'inscription

MODE DE RÈGLEMENT

Palement :

☐

Chèque(s)

☐

Espèces (Seulement en 1 fois)

☐

Palement en 1 fois : chèque ou espèces

☐

Palement en 3 fois : 3 chèques remis ensemble
dès l'inscription

Chèques à l'ordre de : Association Level Up'

COURS ENFANTS - HIP HOP & INITIATION HIP HOP

☐

1 cours / semaine : 310 €
dont 10 € d'adhésion

Palement en 3 fois

Novembre 110 €
Janvier 100 €
Avril 100 €

COURS ADOS/ADULTES

☐

1 cours / semaine
dont 10 € d'adhésion

330 €

3 fois :
novembre 130 €
janvier 100 €
avril 100 €

☐

2 cours / semaine
dont 10 € d'adhésion

600 €

3 fois :
novembre 200 €
janvier 200 €
avril 200 €

☐

3 cours / semaine
dont 10 € d'adhésion

800 €

3 fois :
novembre 300 €
janvier 250 €
avril 250 €

☐

Option cellule

350 €

IMPORTANT Toute inscription à l'année est ferme. Les modalités d'annulation et de remboursement figurent dans les conditions générales, page 4. Le choix des cours est effectué en début de saison ; tout changement reste soumis à l'accord de Level Up' et aux places disponibles.

CARTES DE COURS (uniquement valable sur les cours adultes)

☐

Carte 10 cours : 150 €
140 € + 10 € d'adhésion

☐

Carte 20 cours : 270 €
260 € + 10 € d'adhésion

☐

Cours à l'unité 15€ / cours + 10€ d'adhésion Adhésion obligatoire à partir du 3ème cours à l'unité

IMPORTANT Les cartes sont NOMINATIVES et utilisables du 21 septembre 2026 au 26 juin 2027, dans la limite des places disponibles. Les cours non utilisés ne sont pas reportés sur la saison suivante.
NON ECHANGEABLE NON REMBOURSABLE

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Je soussigné(e) :

agissant en qualité de représentant légal de l'enfant, demande son adhésion à l'association Level Up' pour la saison 2026-2027 et reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et du règlement intérieur.

DROIT À L'IMAGE DE L'ENFANT - SAISON 2026-2027

- ☐ J'autorise Level Up' à photographier et/ou filmer mon enfant et à utiliser ces images, sans contrepartie financière, pour présenter et promouvoir les activités de l'école sur ses supports de communication (site, réseaux sociaux, affiches et vidéos), pendant la saison 2026-2027 et le temps nécessaire à la diffusion des contenus déjà publiés.
- ☐ Je n'autorise pas la prise de vue ni l'utilisation de l'image de mon enfant à des fins de communication.

Cette autorisation peut être retirée pour les utilisations futures par demande écrite à levelup.bordeaux@gmail.com.

AUTORISATION PARENTALE, SANTÉ ET ASSURANCE

J'autorise mon enfant à participer aux cours de danse de Level Up'. Je déclare qu'il ne présente, à ma connaissance, aucune contre-indication à la pratique de la danse et m'engage à informer l'équipe de toute information utile à sa sécurité.

Je reconnais qu'il m'appartient de disposer d'une assurance individuelle et d'une assurance responsabilité civile adaptées. Les effets personnels restent sous la responsabilité de leur propriétaire.

CONTACT D'URGENCE (Si différent)

Nom et prénom :

Téléphone :

ARRIVÉE ET DÉPART DE L'ENFANT

- ☐ J'autorise mon enfant à venir au cours et à repartir seul(e).
- ☐ Je n'autorise pas mon enfant à venir au cours ni à repartir seul(e). **(Valable uniquement pour les cours enfants et ados)**

Personnes autorisées à le récupérer :

Nom et prénom :

Tel:

Nom et prénom :

Tel:

Nom et prénom :

Tel:

Je certifie exactes les informations ci-dessus.

Fait à :

Le :

Signature:

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Level Up’ est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé 6 rue Ramonet, 33000 Bordeaux (SIRET 923 870 752). Les présentes conditions s’appliquent aux élèves mineurs inscrits pour la saison 2026-2027 et sont acceptées par leur représentant légal.

ARTICLE 1 — INSCRIPTION ET PAIEMENT

L’inscription est validée à réception du dossier complet et du règlement. En cas de paiement en trois fois, les trois chèques doivent être remis lors de l’inscription. Ils seront encaissés en novembre, janvier et avril. L’adhésion annuelle de 10 € est incluse dans les tarifs des abonnements et des cartes. Pour les cours à l’unité, elle devient obligatoire à partir du troisième cours suivi. En cas d’impayé, Level Up’ pourra suspendre l’accès aux cours jusqu’à régularisation.

ARTICLE 2 — RÉTRACTATION ET ANNULATION

Pour toute inscription conclue à distance, le droit de rétractation s’applique conformément à la réglementation en vigueur et sous réserve des exceptions légales. Hors droit applicable, l’inscription à un abonnement annuel est ferme. Les absences de l’élève ne donnent lieu ni à remboursement, ni à déduction, ni à report. Une incapacité médicale durable pourra être étudiée sur présentation d’un certificat médical. Toute période déjà commencée reste due.

ARTICLE 3 — ABONNEMENTS ET CARTES DE COURS

Les abonnements annuels couvrent la période du 14 septembre 2026 au 26 juin 2027, hors vacances annoncées par Level Up’.

Les cartes de cours sont valables du 21 septembre 2026 au 26 juin 2027, uniquement sur les cours adultes et dans la limite des places disponibles. Elles sont nominatives, non cessibles, non échangeables et non remboursables, quelle que soit la raison invoquée, hors dispositions légales applicables. Toute dérogation éventuelle reste exceptionnelle et à la seule appréciation de l’association Level Up’. Les cours non utilisés à la date d’expiration de la carte ne sont ni reportés ni remboursés. En cas d’annulation d’un cours par Level Up’, une solution de remplacement, un report ou un remboursement au prorata pourra être proposé selon la formule choisie.

ARTICLE 4 — ASSIDUITÉ AUX COURS

Pour les élèves inscrits à l’année, la régularité contribue à la progression de chacun et au bon déroulement du travail collectif.

Par respect pour l’engagement du professeur et du groupe, les élèves sont invités à limiter autant que possible leurs absences et à suivre leur cours avec régularité. Ces dispositions ne concernent pas les élèves participant aux cours avec une carte.

ARTICLE 5 — DÉROULEMENT DES COURS

Les élèves doivent respecter les professeurs, les autres participants, les consignes de sécurité, le matériel et les locaux. Ils sont également invités à arriver à l’heure afin de ne pas perturber le déroulement du cours. Tout comportement inapproprié ou manquement répété au règlement pourra entraîner une exclusion, après échange avec le représentant légal.

ARTICLE 6 — TENUE ET CHAUSSURES

Les élèves doivent porter une tenue confortable et adaptée à la pratique de la danse. Seules des baskets propres, adaptées à la pratique et réservées à un usage intérieur sont autorisées dans les studios. Les chaussures de ville, les chaussures portées à l’extérieur ou toute chaussure inadaptée à la danse sont interdites.

ARTICLE 7 — ACCÈS ET RESPECT DES LOCAUX

L’accès au studio s’effectue par des espaces de bureaux qui ne constituent pas des zones d’attente. Il est interdit d’y rester ou de s’y réunir avant, pendant ou après les cours. L’attente des élèves et des accompagnants doit se faire exclusivement dans le hall d’entrée, au niveau inférieur. Les élèves et leurs accompagnants doivent respecter les locaux, le matériel, les espaces communs et les autres usagers du bâtiment.

ARTICLE 8 — PRISE EN CHARGE DES MINEURS

Level Up’ est responsable du mineur uniquement pendant la durée du cours, y compris lors des pauses organisées et encadrées par le professeur.

La prise en charge commence au début du cours et prend fin à son terme. Le représentant légal doit s’assurer de la présence du professeur avant de laisser l’enfant.

En dehors du temps de cours, notamment dans le hall, les escaliers et les vestiaires, l’enfant reste sous la responsabilité de son représentant légal. Sauf autorisation de venir et repartir seul indiquée dans le dossier, l’enfant ne pourra être confié qu’à son représentant légal ou aux personnes expressément désignées. Pour les mineurs participant aux cours adultes, l’autorisation de venir et repartir seuls est obligatoire. Elle couvre également leurs déplacements autonomes dans l’établissement pendant leur présence, notamment dans le hall, les escaliers, les sanitaires et les vestiaires.

ARTICLE 9 — DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L’IMAGE

Les informations concernant l’enfant et son représentant légal sont utilisées pour gérer l’adhésion, les paiements, les cours, la sécurité des élèves et les communications de l’école. Elles sont accessibles uniquement aux personnes habilitées et conservées pendant la durée nécessaire à leur traitement. Le représentant légal peut exercer ses droits d’accès, de rectification, d’effacement, de limitation ou d’opposition en écrivant à : levelup.bordeaux@gmail.com.

L’image de l’enfant ne pourra être utilisée que conformément à l’autorisation ou au refus indiqué dans le dossier d’inscription.

ARTICLE 10 — COMMUNICATIONS ET LITIGES

Les informations relatives aux cours et à la vie de l’école peuvent être transmises par e-mail, SMS ou messagerie.

Des groupes WhatsApp facultatifs sont également accessibles par QR code. En les rejoignant, les participants sont informés que leur numéro de téléphone, leur nom et leur éventuelle photo de profil peuvent être visibles par les autres membres.

Les informations et coordonnées accessibles dans ces groupes ne doivent pas être utilisées ou diffusées à d’autres fins.

Les présentes conditions sont soumises au droit français. En cas de difficulté, les parties s’engagent à rechercher en priorité une solution amiable avant toute procédure.

Acceptation des conditions générales

Je soussigné(e), représentant légal de l'enfant, reconnais avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter.

Nom :

Date :

Signature précédée de « Lu et approuvé » :